Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
028-200040277-20241125-CC2024-204-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 05/12/2024
Notification : 06/12/2024

Agglo du Pays de Dreux
4 rue de Châteaudun – BP 20159
28103 Dreux cedex – Tél. 02 37 64 82 00
www.dreux-agglomeration.fr

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU LUNDI 25 NOVEMBRE 2024

RESSOURCES
ENFANCE, JEUNESSE ET FAMILLE

Convention Territoriale de Services aux familles (CTSF) : approbation et autorisation de signature de l'avenant n°4 de prolongation de la convention jusqu'au 31 décembre 2024

Rapporteur : Nathalie MILWARD
N°CC2024-204

Nombre de membres en exercice	**123**
Nombre de présents	**71**
Nombre de pouvoirs	**6**
Votants	**77**
Secrétaire de séance : Jean-Louis RAFFIN	

L'an 2024, le 25 novembre, le Conseil communautaire de la Communauté d'agglomération du Pays de Dreux, dûment convoqué le 19 novembre, s'est réuni à Vernouillet sous la Présidence de Monsieur Gérard SOURISSEAU.

Étaient présent(e)s :
Mme Virginie QUENTIN (ABONDANT) ; M. Alain CAPERAN (ALLAINVILLE) ; Mme Aliette LEBIHAN (ANET) ; M. Olivier MARLEIX (ANET) ; Mme Fan LAVOISE (AUNAY-SOUS-CRECY) ; M. Laurent DU SARTEL (BERCHERES-SUR-VESGRE) ; Mme Christine FEUILLEUSE (BOISSY-EN-DROUAIS) ; M. Jean-Claude DELANOE (BONCOURT) M. Loïc BARBIER (BREZOLLES) ; M. Pierre SANIER (BU) ; Mme Dominique DEVOS (CHARPONT) ; M. Emmanuel BRIDRON (CHATAINCOURT) ; M. Jean-Louis RAFFIN (CHATEAUNEUF-EN-THYMERAIS) ; Mme Anne-Marie MURE-RAVAUD (CHERISY) ; M. Didier ARNOULT (CRECY-COUVE) ; M. Jean-Claude LAMOUR (CRUCEY-VILLAGES) ; M. Talal ABDELKADER (DREUX) ; M. Arnaud DAUTREY (DREUX) ; Mme Lydie GUERIN (DREUX) ; M. Mounir CHAKKAR (DREUX) ; M. Jean-Michel POISSON (DREUX) ; Mme Marie-Françoise SCAVENNEC (DREUX) ; Mme Christine RENAUX-MARECHAL (ECLUZELLES) ; M. Stéphan DEBACKER (ESCORPAIN) ; M. Pierre LEPORTIER (EZY SUR EURE) ; Mme Dominique DUVAL (EZY SUR EURE) ; M. Jean-Jacques JABIOL (FAVIERES) ; M. Eric DEPUYDT (FESSANVILLIERS-MATTANVILLIERS) ; Mme Emmanuelle BONHOMME (FONTAINE-LES-RIBOUTS) ; M. François CENIER (GARANCIERES-EN-DROUAIS) ; M. Jean BARTIER (GARNAY) ; M. Michel MALHAPPE (GILLES) Mme Nathalie VELIN (GUAINVILLE) ; Mme Sylvie HENAUX (IVRY-LA-BATAILLE) ; M. Samuel BOVE (LA CHAPELLE- FORAINVILLIERS) ; M. Daniel COLLEU (LA MADELEINE DE NONANCOURT) ; M. Laurent GALOPIN (LE BOULLAY-LES-DEUX-EGLISES) ; M. Marc AVENARD (LURAY) ; M. Arnaud DEBOISANGER (MAILLEBOIS) ; Mme Véronique BASTON (MARVILLE-MOUTIERS-BRULE) ; M. Philippe POMMEREAU (MEZIERES-EN-DROUAIS) ; M. Denis CHERON (MONTREUIL) ; M. Jean-Loup JUSTEAU (NONANCOURT) ; Mme Sylvie CHALLES (ORMOY) ; Mme Clémentine FISSON (OUERRE) ; M.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
028-200040277-20241125-CC2024-204-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 05/12/2024
Notification : 06/12/2024

Pascal LEPETIT (OULINS) ;M. Christophe BESNARD (PRUDEMANCHE) ; Mme Pervenche CHAUVIN (PUISEUX) Mme Nathalie MILWARD (ROUVRES) M. Jean-Louis GODEFROY (RUEIL-LA-GADELIERE) ; M. Dominique LUBOW (SAINT-ANGE-ET-TORCAY) ; Mme Françoise BORGET (SAINTE-GEMME-MORONVAL) ; M. Éric DESLANDES (SAINT-GEORGES-MOTEL) ; Mme Caroline BARRE (SAINT-JEAN-DE-REBERVILLIERS) ; M. Gérard SOURISSEAU (SAINT-LUBIN-DES-JONCHERETS) ; M. Christophe HELIAS (SAINT-MAIXME-HAUTERIVE) M. Patrick RIEHL (SAINT-REMY-SUR-AVRE) ; Mme Valérie AZIRI (SAINT-REMY-SUR-AVRE) ; M. Hamza SARI (SAINT-REMY-SUR-AVRE) ; M. Gilles BLANCHARD (SAINT-SAUVEUR-MARVILLE) ; M. Thomas BAUBION (SERVILLE) ; Mme Christelle MINARD (TREMBLAY-LES-VILLAGES) ; Mme Edwige GANDON (TREON) ; M. Jean-Pierre RICHARD (VERNOUILLET) ; M. Sylvain MALANDAIN (VERNOUILLET) ; M. Damien STEPHO (VERNOUILLET) ; Mme Nicole MONTIGNY (VERNOUILLET) Mme Michèle MANSON (VERNOUILLET) ; M. Joël TRAPATEAU (VERNOUILLET) ; Mme Evelyne DELAPLACE (VERT-EN-DROUAIS) ; M. Daniel RIGOURD (VILLEMEUX-SUR-EURE).

Étaient absent(e)s excusé(e)s :

Mme Véronique DETOC (ARDELLES) ; Mme Myriam GALKO (BEAUCHE) ; Mme Dagmar BERNITT (BEROU-LA-MULOTIERE) ; M. Patrice LEROMAIN (BROUE) ; Mme Géraldine JAMBON (CHATEAUNEUF-EN-THYMERAIS) ; M. Philippe LECHEVALLIER (DAMPIERRE-SUR-AVRE) ; M. Pierre-Frédéric BILLET (DREUX) ; M. Sebastien LEROUX (DREUX) ;M. Pascal ROSSION (DREUX) ;Mme Mariam CISSE (DREUX) ;Mme Sophie WILLEMIN (DREUX) ;M. Jacques ALIM (DREUX) ;Mme Josette PHILIPPE (DREUX) ; M. Aissa HIRTI (DREUX) ;Mme Amber NIAZ (DREUX) ;Mme Fouzia KAMAL (DREUX) ;M. Nelson FONSECA (DREUX) ;Mme Valérie VERDIER (DREUX) ; M. Valentino GAMBUTO (DREUX) ;Mme Florence ARCHAMBAUDIERE (DREUX) ;M. Maxime DAVID (DREUX) ;Mme Carine GENTIL (DREUX) ;M. Yvain JOUVEAUDUBREUIL (EZY SUR EURE) ; M. Jean-Marc TARDIVENT (GERMAINVILLE) ; M. Arnaud CALLAREC (IVRY-LA-BATAILLE) ; M. Francis PECQUENARD (LA CHAUSSEE-D'IVRY) ; Mme Rachel SAPIN (LA MANCELIERE) M. Laurent TREMBLAY (LAONS) M. Stéphane HUET (LE BOULLAY-MIVOYE) ; M. Guillaume BARAT (LES CHATELETS) ; M. Dominique GARNIER (LOUVILLIERS-EN-DROUAIS) ; M. Thierry LAINE (LOUYE) ; M. Jérôme DEPONDT (MARCHEZAIS) ; M. Benoit LUCAS (REVERCOURT) ; M. Pascal BAELEN (SAINT-LUBIN-DE-CRAVANT) ; Mme Jocelyne JOUCQUE (SAINT-LUBIN-DES-JONCHERETS) ; M. Philippe DUMAS (SAINT-OUEN-MARCHEFROY) ; M. Christian ALBERT (SAULNIERES) M. Patrick GOURDES (SAUSSAY) ; M. Thomas LANGE (SERAZEREUX) ; M. Gilbert GALLAND (SOREL-MOUSSEL) M. Pascal GUERRIER (THIMERT-GATELLES) ; M. Youssef LAMRINI (VERNOUILLET) ; Mme Gisèle QUERITE (VERNOUILLET) ; Mme Mélinda BOUGRARA (VERNOUILLET).

Pouvoirs :

Mme Caroline VABRE (DREUX) donne pouvoir à M. Talal ABDELKADER (DREUX) ; Mme Christine PICARD (DREUX) donne pouvoir à M. Mounir CHAKKAR (DREUX) ; M. Frédéric GIROUX (LE BOULLAY-THIERRY) donne pouvoir à M. Loïc BARBIER (BREZOLLES) ; M. Didier SIMO (LE MESNIL SIMON) donne pouvoir à M. Michel MALHAPPE (GILLES) M. Pascal ARTECHEA (SAINT-LUBIN-DES-JONCHERETS) donne pouvoir à M. Jean-Loup JUSTEAU (NONANCOURT) ; Mme Catherine LUCAS (VERNOUILLET) donne pouvoir à M. Sylvain MALANDAIN (VERNOUILLET).

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
028-200040277-20241125-CC2024-204-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 05/12/2024
Notification : 06/12/2024

Il a été exposé que,

La Convention Territoriale de Services aux Familles (CTSF) est un outil de gouvernance des politiques familiales qui matérialise les ambitions ainsi que le cadre politique et stratégique pour proposer aux familles une offre de service maillée et cohérente ; elle traduit ainsi un projet de territoire adapté aux besoins des familles.
La signature d'une CTSF conditionne le soutien des Caisses d'Allocations Familiales (CAF) de l'Eure et Loir et de l'Eure.

La Convention Territoriale de Services aux Familles (CTSF) conclue entre la Communauté d'agglomération du Pays de Dreux, les communes de Villemeux, Vert-en-Drouais, Saint-Lubin-des-Joncherets et Saint-Remy-sur-Avre et les Caisses d'Allocations Familiale de l'Eure et Loir et de l'Eure devait initialement prendre fin le 31 décembre 2023.

Le renouvellement de la Convention Territoriale de Services aux Familles impose de mener un travail :
- d'évaluation de l'ancienne convention ;
- de diagnostic des besoins des familles et des enjeux sur le territoire ;
- de co-construction avec les différents acteurs (Communauté d'agglomération, communes, Caisses d'allocations familiales, associations, professionnels, etc...) des orientations stratégiques et des actions à mener pour répondre aux besoins et enjeux identifiés ;
- de rédaction de la future convention qui déterminera le cadre des actions à mener pour les années à venir.

Ce travail est en cours et doit aboutir à la présentation de la nouvelle convention d'ici le 31 décembre 2024 pour la période de 2025 à 2029.

Dans cette attente, la Convention Territoriale de Services aux Familles (CTSF) conclue entre la Communauté d'agglomération du Pays de Dreux, Villemeux, Vert-en-Drouais, Saint-Lubin-des-Joncherets et Saint-Remy-sur-Avre et ses avenants doivent être prolongés d'une année soit du 1er janvier au 31 décembre 2024, et ce, afin que les signataires puissent continuer à bénéficier du soutien des CAF.

***VU** les articles L. 263-1, L. 223-1 et L. 227-1 à 3 du code de la sécurité sociale ;*
***VU** le code de l'action sociale et des familles ;*
***VU** le code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L. 5211-9, L. 5211-10 et L. 5216-1 et suivants ;*
***VU** les arrêtés du 3 octobre 2001 relatif à l'action sociale des caisses d'Allocations familiales (Caf) ;*
***VU** la convention d'objectifs et de gestion (Cog) arrêtée entre l'Etat et la Caisse nationale des Allocations familiales (Cnaf).*

Au vu de ces éléments, le conseil communautaire à l'unanimité des suffrages exprimés :

ARTICLE 1 : APPROUVE le projet d'avenant n°4 pour la prolongation jusqu'au 31 décembre 2024 de la Convention Territoriale de Services aux familles (CTSF) et de ses avenants conclus entre la Communauté d'agglomération du Pays de Dreux, les communes de Villemeux, Vert-en-Drouais, Saint-Lubin-des-Joncherets et Saint-Remy-sur-Avre et les Caisses d'Allocations Familiales de l'Eure et Loir et de l'Eure ;
ARTICLE 2 : AUTORISE le Président ou son représentant à signer cet avenant.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
028-200040277-20241125-CC2024-204-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 05/12/2024
Notification : 06/12/2024

Délibéré en séance les jour, mois et an susdits

Acte publié le : 05 DEC. 2024 La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif d'Orléans dans un délai de deux mois à compter de la date de publication conformément aux articles R.421-1 ET R.421-5 du code de justice administrative.	**POUR EXTRAIT CONFORME** **Dreux, le** 05 DEC. 2024 **Gérard SOURISSEAU** **Président** **Jean-Louis RAFFIN** **Secrétaire de séance**